

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse

Le 07/04/2022

Madame le Maire, Odile MALTOFF

Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,

Vous êtes conviés à la prochaine réunion du **conseil municipal** :

Lundi 11 avril 2022
À 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois
Ordre du jour

➤ **BUDGET COMMUNAL** :

- Annulation de la délibérations n° 15 du conseil du 24 mars 2022
- Annulation de la délibérations n° 16 du conseil du 24 mars 2022
- Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022
- Vote Budget Primitif 2022
- Subventions associations

➤ **DIVERS**

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire

Odile MALTOFF

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le 11/04/2022 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la SPL du Pays Coulangeois, sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Étaient présents : M. GUIBERT Jean-Paul, M. MOUSSU Noël, M. POISSON Jean-Baptiste, M. CARBONNEAUX Jacques, Mme MALTOFF Odile, Mme LIPS Elisabeth, M. MOUY Christophe, Mme BERNARD Magali, M. GAUTHIER Cyril, M. DUFOUR Damien, Mme CHAMFORT Aurélie, Mme GAUTHIER Liliane

Absents excusés : M. DUCHEMIN Philippe donne pouvoir à M. CARBONNEAUX Jacques
Mme LEPROUST Marie-Ange donne pouvoir à Mme BERNARD Magali

Secrétaire : M. MOUY Christophe



Le compte rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022 est lu par Mme Odile Maltoff, Maire, et approuvé

- **Vote 14 pour**

BUDGET COMMUNAL**1) Annulation et remplacement de la délibération 2022/015 : Vote du compte de gestion**

Mme le Maire rappelle que le conseil a pris une délibération approuvant le compte de gestion 2021 lors du dernier conseil, sur la base de documents reçus en informatique.

Le compte de gestion ayant été signé par le Directeur Départemental des finances publiques le 31 mars 2022, il faut donc annuler la délibération en date du 24 mars et reprendre celle-ci en date postérieure à la signature.

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes nettes de l'exercice 2021	263 991.64 €	833 622.32 €
Dépenses nettes de l'exercice 2021	286 831.21€	808 628.08 €

Le compte de gestion de la trésorerie est approuvé à l'unanimité - **Vote 14 pour**

2) Annulation et remplacement de la délibération 2022/016 : Vote du compte administratif

M. Mouy Christophe, 1^{er} adjoint, rappelle que le conseil a pris une délibération approuvant le compte administratif 2021 lors du dernier conseil. Il s'avère qu'un problème informatique n'a pas été remarqué lors de l'édition de la délibération. L'erreur dans la reprise du solde de clôture en investissement de 416 € décrit déjà en avril 2021 est toujours présente.

Il y a donc lieu de prendre une nouvelle délibération avec le bon chiffre maintenant corrigé. Le compte administratif s'établit donc comme suit :

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes nettes de l'exercice 2021	263 991.64 €	833 622.32 €
Dépenses nettes de l'exercice 2021	286 831.21€	808 628.08 €
Résultat de l'exercice 2021	-22 839.57 €	24 994.24 €
Résultats de clôture	486 711.50 €	73 293.96 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité - **Vote 14 pour**

3) Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Mme le maire explique que les taux n'ont pas évolués depuis 10 ans, et propose une augmentation de 2 points pour la taxe sur le foncier bâti et non bâti.

Proposition :

- Taxe Foncière sur le Bâti : 44.08 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 55,46 %

Le conseil approuve à l'unanimité les taux pour l'année 2022 - **Vote 14 pour**

4) Vote du budget primitif 2022

Mme le Maire rappelle les éléments du budget et l'avis de la commission des finances, et propose de voter le BP 2022 par chapitre.

➤ Vote du budget primitif M14

En fonctionnement : il s'équilibre en recettes et en dépenses à 856 949.85 €.

Le BP 2022 fonctionnement est approuvé à l'unanimité - **Vote 14 pour**

En Investissement : il s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 101 357.24 €.

Le BP 2022 investissement est approuvé à l'unanimité - **Vote 14 pour**

5) Subvention des associations

Il est proposé d'allouer aux associations un budget de 12 000 € et de le répartir entre les Associations de la manière suivante :

Associations	Montants
Bibliothèque	1 000
Un grain local	1 500
Association du Patrimoine	1 000
Comité des fêtes	1 200
Coopérative scolaire	1 600
Comité de Jumelage	1 000
FRJEP Coulanges la Vineuse : 200 €	3 500
Coulanges de France : 300 €	
Foot Club FC 67 : 1 000 €	
La tête et les jambes : 0 €	
Gymnastique volontaire : 500 €	
Roue Libre : 1 500 €	

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

Ciné Panoramic	650
1 Volt	500
Resto du coeur Vermenton	50
Total :	12 000

La répartition des subventions aux associations 2022 est approuvée à l'unanimité - **Vote 14 pour**

DIVERS

La séance est levée à 22 h.

Le Maire,
Odile MALTOFF

Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal Ordinaire du 11/04/2022 :

- DÉL n°2022-019 – Annule et remplace délibération 2022/15 Vote du compte de gestion 2021
- DÉL n°2022-020 – Annule et remplace délibération 2022/16 Vote du compte administratif 2021
- DÉL n°2022-021 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022
- DÉL n°2022-022 – Vote du Budget Primitif 2022
- DÉL n°2022-023 – Répartition 2022 des subventions aux associations
-

Prochain conseil municipal

Jeudi 12 mai 2022

A 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne

Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du 11/04/2022

Mme MALTOFF Odile :

MME BERNARD Magali :

M. POISSON Jean-Baptiste :

M. DUFOUR Damien :

M. CARBONNEAUX Jacques :

M. DUCHEMIN Philippe : procuration donnée à M. CARBONNEAUX Jacques

Mme LIPS Elisabeth :

M. MOUY Christophe :

M. GUIBERT Jean-Paul :

MME LEPROUST Marie-Ange : procuration donnée à Mme BERNARD Magali

M. MOUSSU Noël :

M. GAUTHIER Cyril :

MME CHAMFORT Aurélie :

MME GAUTHIER Liliane :

COULANGES-LA-VINEUSE

Département de l'Yonne
